

Négo Comité Social et Economique (CSE) : la CGT informe et alerte les salariés.



cgt
Banque Populaire
Auvergne Rhône Alpes

EN PLUS CES ORDONNANCES,
ELLES SONT NÉTE PAS REMBOURSÉES



Les ordonnances du « bon docteur MACRON » de septembre 2017, relatives à « la nouvelle organisation » du dialogue social dans les entreprises, **font disparaître** les Instances Représentatives du Personnel (IRP) : **exit le Comité d'Entreprise (CE), le Comité d'Hygiène, de sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), les Délégués du Personnel (DP).**

Il n'existera dès lors plus **qu'une seule instance** : le Comité Social et Economique (CSE) et toutes les entreprises devront « y passer » au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

Bien sûr, cette « réforme » est *bienveillante* pour les employeurs !

Il serait plutôt simpliste de présenter le Comité Social et Economique (CSE) comme la fusion des 3 instances DP, CE et CHSCT puisque les champs d'intervention, les prérogatives et les recours légaux de ces dernières disparaissent sans être rétablis dans le CSE !

Ce sont les salariés qui vont perdre un nombre de droits importants, notamment en matière de représentation, d'informations et de recours pour organiser leurs défenses.

CSE, QUESAKO ?



REGRESSION

Exemple concret de régression : le recours à un expert indépendant.

Pour vos élus CGT, ce recours est des plus importants ! Tout un chacun sait que les Directions présentent leurs projets avec un « certain prisme »...

L'analyse de l'expert permet à vos élus d'avoir une vision plus éclairée, d'être avertis des éventuelles conséquences pour les salariés, ... puis d'agir, de formuler des contrepropositions ou des aménagements aux projets d'origine.

Dorénavant, vos représentants ne pourront se faire assister d'un cabinet d'expertise, avec un financement total par l'entreprise, uniquement dans les cas suivants (L2315-80) :

- situation économique et financière,
- politique sociale, les conditions de travail et d'emploi,
- projet de licenciements collectifs pour motif économique
- Les risques graves identifiés

Les autres consultations « ponctuelles » (projets importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, les orientations stratégiques, ...) seront **cofinancées**. Pour financer ces études, vos futurs élus devront donc « taper » notamment dans le budget consacré à vos œuvres sociales ! Ou pas ... le risque n'est-il pas que vos élus renoncent à ce recours pour maintenir la participation du CSE à vos activités sociales et culturelles ? De privilégier l'électoratisme ? De laisser filer les questions relatives à vos conditions de travail ?

La coupe ne serait pas pleine si cette réforme ne prévoyait pas **de réduire de 40 à 50% le nombre de vos représentants !**

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Nb d'élus titulaires*		Nb d'élus titulaires	
CE	13	CSE	25
CHSCT	15		
DP	31		
Total	59	Total	25

* hors Délégués Syndicaux (DS), Responsables Syndicaux (RS) ou membres de commissions (économique, formation professionnelle, égalité professionnelle, sociale, ...)

CGT BP AURA
Présente, offensive et revendicative

NEGO ???

Comment se présente la négociation à BP AURA ?

Il est utile d'ajouter que cette « réforme » du dialogue social prévoit que la plupart des règles d'ordre public deviennent conventionnelles : tout repose donc sur l'état du rapport de force syndical...

Or, la Direction de BP AURA a reçu des ordres très stricts de la part de BPCE : la base de négociation, c'est la Loi avec une petite marge de + 10% pour les heures de délégation !

Bref, circuler, y'a rien à négocier !

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Nb d'heures de délégation annuel par instances		Nb d'heures de délégation annuel par instance	
CE	5460	CSE	7800
CHSCT	6300	Marge de négo BPCE	780
DP	8556		
Total	20316	Total	8580

Quel dialogue social dans l'entreprise ? Avec si peu de moyens, comment bâtir un rapport équilibré entre salariés et Direction ? Avec quelle proximité ? Pour rappel, le territoire de la BP AURA occupe 15 départements sur plus de 70 000 km² (plus que l'Irlande !) et comprenant plus de 3 000 salariés !

Pour vos élus CGT, BPCE et les Dirigeants de BP AURA affichent une volonté manifeste d'en finir avec « le dialogue social ».

GOVERNANCE

Gouvernance : il se confirme que c'est bien BPCE qui gouverne dans les Banques Populaires Régionales puisque les Dirigeants n'ont plus la main sur rien, y compris dans les négociations d'entreprise. De fait, dans cette quête effrénée de recherche d'économies pour « améliorer la rentabilité de notre entreprise », pourquoi maintenir et conserver des dirigeants aux émoluments aussi conséquents ?



Je ne reste pas isolé(e), je me défends. J'adhère à la CGT !

Nom/Prénom :
 Email :
 Adresse :
 Téléphone/Portable :
 Agence/Service :

Syndicat.CGT@bpaura.banquepopulaire.fr

04.78.95.54.57

CGT BP AURA
Présente, offensive et revendicative